

LA TANGENTIELLE OUEST – UN PROJET EN DEUX PHASES

La Tangentielle Ouest est un projet de transport structurant visant à améliorer les déplacements dans les Yvelines. Inscrite au Schéma Directeur Régional d'Île-de-France et au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, la Tangentielle Ouest figure également au Plan de Mobilisation pour les transports d'Île-de-France dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

LE PROJET COMPREND DEUX PHASES :

PHASE 1
SAINT-GERMAIN RER A /
SAINT-CYR RER C

La phase 1 reliant Saint-Cyr l'Ecole RER à Saint-Germain-en-Laye RER

PHASE 2
SAINT-GERMAIN GC /
ACHÈRES-VILLE RER A

La phase 2 prolongeant la Tangentielle Ouest de Saint-Germain GC jusqu'à Achères-Ville RER.

LES ÉTAPES DE LA TANGENTIELLE OUEST

PHASE 1
SAINT-GERMAIN RER A /
SAINT-CYR RER C

2008
Concertation préalable

Avril 2012
Approbation du bilan de concertation

Décembre 2012
Approbation du dossier d'enquête publique

Juin/Juillet 2013
Enquête publique

Décembre 2013
Déclaration de projet

Février 2014
Déclaration d'utilité publique

2015/2016
Études détaillées

Fin 2016*
Début des travaux

* Sous réserve de l'obtention des financements et des autorisations administratives nécessaires.

PHASE 2
SAINT-GERMAIN GC /
ACHÈRES-VILLE RER A

Décembre 2012
Approbation du DOCP actualisé

Avril/Mai 2013
Concertation préalable

Octobre 2013
Approbation du bilan de la concertation

Décembre 2013
Approbation du dossier d'enquête publique

Juin/Juillet 2014
Enquête publique

Février 2015
Délibération du Conseil du STIF sur la poursuite des études sur la variante urbaine

Octobre 2015 Approbation du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales complémentaire par le Conseil du STIF

2015/2016
Études complémentaires relatives à un tracé urbain dans Poissy

Du 7 mars au 8 avril 2016
Concertation complémentaire sur la variante urbaine à Poissy

Fin 2017
Enquête publique complémentaire

LES PORTEURS DU PROJET (PHASE 1 ET PHASE 2)

Les maîtres
d'ouvrage



Les financeurs



Matériel roulant
et exploitation



en savoir plus :
www.tangentielleouest.fr



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE, du 7 mars au 8 avril 2016

Cette nouvelle phase de concertation permet au public de s'informer et de s'exprimer sur les principaux enjeux et les grandes caractéristiques du **nouveau tracé urbain proposé à Poissy**.

Informez-vous et exprimez-vous

- Postez votre avis en ligne** sur le site Internet du projet : www.tangentielleouest.fr
- Remplissez et envoyez gratuitement la carte T** jointe à ce dépliant
- Déposez votre avis** dans l'une des urnes disposées en mairies
- Participez à la réunion publique, Jeudi 17 mars, à 20h**, au Forum Armand Peugeot (45 rue Jean-Pierre Timbaud – Poissy)

Et ensuite ?

A la lumière des avis formulés lors de la concertation complémentaire, et des études approfondies sur le tracé urbain, une **enquête publique complémentaire** sera réalisée, afin d'analyser les avantages et inconvénients de la variante urbaine par rapport au tracé initialement présenté lors de l'enquête publique de 2014. Il s'agit d'une étape essentielle à la **Déclaration d'utilité publique du projet**.

Tangentielle Ouest

CONCERTATION
COMPLÉMENTAIRE

PHASE 2
SAINT-GERMAIN GC /
ACHÈRES-VILLE RER A

Du 7 mars
au 8 avril 2016

Participez à la concertation complémentaire

février 2016 – Ne pas jeter sur la voie publique.



En savoir plus : www.tangentielleouest.fr



TANGENTIELLE OUEST PHASE 2 : CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE SUR UN TRACÉ URBAIN À POISSY

Suite aux conclusions de l'enquête publique de la Tangentielle Ouest phase 2, qui s'est tenue du 16 juin au 26 juillet 2014, les porteurs du projet ont engagé des études complémentaires sur l'opportunité et les modalités d'un tracé urbain à Poissy, afin de connecter la future ligne Tangentielle Ouest à la gare de Poissy RER.

Pour recueillir l'avis du public sur cette nouvelle variante urbaine à Poissy, les porteurs du projet ont souhaité mettre en place une phase de concertation complémentaire, du 7 mars au 8 avril 2016.

La concertation complémentaire constitue un moment important d'échanges sur les caractéristiques du tracé urbain : la desserte, les correspondances, la localisation des stations, l'insertion et l'intégration de la ligne dans son environnement, etc.

Elle s'appuie sur le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales complémentaire (DOCP) de la phase 2 de la Tangentielle Ouest, approuvé par le Conseil du STIF du 7 octobre 2015. Consultez en ligne le DOCP sur le site internet du projet www.tangentielleouest.fr.



1 La Tangentielle Ouest traverse le golf de Saint-Germain, avec la suppression des trois passages à niveau existants. Le franchissement des voies par les golfeurs est maintenu par l'aménagement de passages piétons dénivelés, en concertation avec la direction du golf.

2 Entre le sud de Poissy et le secteur du « Chêne Feuillu », dans le cadre du nouveau tracé urbain, le tram-train emprunte une plateforme nouvelle de type tramway en traversant la ville de Poissy. Trois stations sont créées sur cette section dans le cadre de la variante urbaine, permettant la connexion avec la gare de Poissy RER et la desserte du centre de Poissy. La station Achères-Chêne-Feuillu (dont la faisabilité, à plus long terme, était conditionnée à la réalisation préalable du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie) est supprimée dans le cadre du tracé urbain. La correspondance avec le RER A et le futur RER E est assurée en gare de Poissy RER.

3 À partir du secteur du « Chêne-Feuillu », la Tangentielle Ouest poursuit son chemin pour rejoindre Achères-Ville RER. Le tracé dessert ainsi le quartier de la gare et les projets urbains tels que la ZAC de la Petite Arche. Le terminus à Achères-Ville RER s'insère à l'est des voies ferrées.

UNE NOUVELLE DESSERTE DU CENTRE DE POISSY

Le tracé urbain améliore la desserte du centre-ville de Poissy et offre une correspondance nouvelle en gare de Poissy RER avec le RER A, et le RER E dans le cadre de son prolongement futur à l'ouest.

Ce tracé permettra également un accompagnement renforcé du développement urbain de Poissy, en desservant plusieurs projets urbains tels que le quartier Rouget de Lisle (ex ZAC EOLES) mais aussi des quartiers existants comme Saint-Exupéry.



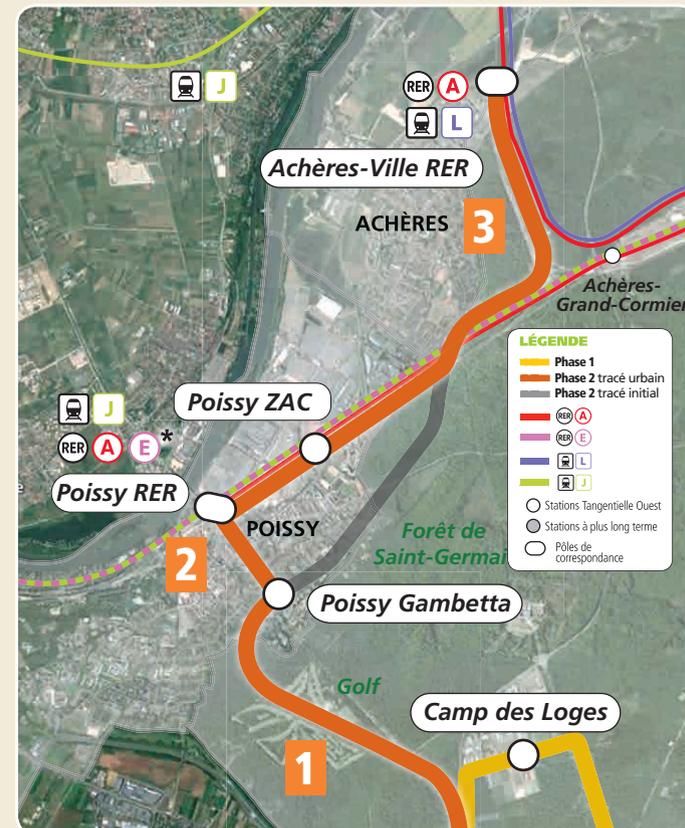
Quartier Rouget de Lisle, Boulevard de l'Europe
Perspectives d'ambiance - agence CO BE

©Ville de Poissy - 2015

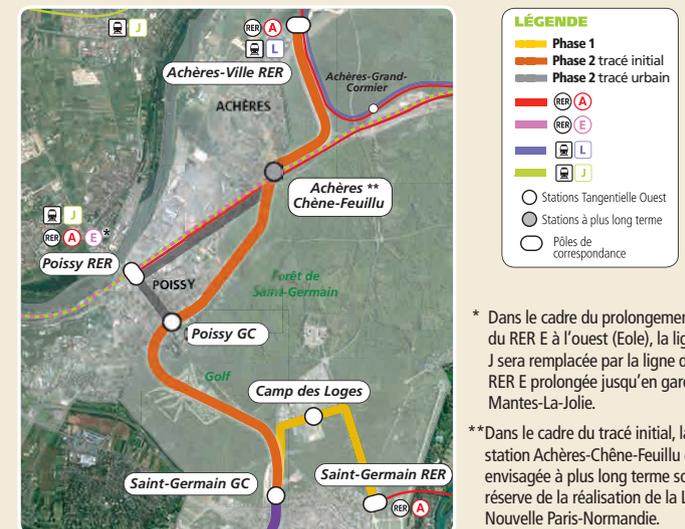
Les grands chiffres du nouveau tracé Tangentielle Ouest phase 2

	TRACÉ INITIAL	TRACÉ URBAIN DANS POISSY
Longueur du tracé de la Phase 2	9,7 km	10,4 km
Nombre de stations de la Phase 2	2 (+1)**	4
Population et emplois desservis (moins de 1 km des stations)	7 000	37 000
Durée du parcours de la phase 2 (Saint-Germain GC - Achères-Ville RER)	12 min	16 min
Correspondances TGO phase 2	(RER A) (L)	(RER A) (E) (L)
Amplitude horaire	De 6h à minuit (du lundi au samedi) et de 6h30 à 22h (dimanche et jours fériés)	
Fréquence TGO phase 2 (en plus du service TGO phase 1)	10 min (heures pleines) et 30 min (heures creuses)	

NOUVEAU TRACÉ URBAIN DANS POISSY



TRACÉ INITIAL



Les noms des stations sont provisoires.

* Dans le cadre du prolongement du RER E à l'ouest (Eole), la ligne J sera remplacée par la ligne de RER E prolongée jusqu'en gare de Mantes-La-Jolie.

** Dans le cadre du tracé initial, la station Achères-Chêne-Feuillu était envisagée à plus long terme sous réserve de la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.